



République Française
Département du Pas-de-Calais

Commune de Fouquereuil

Envoyé en préfecture le 22/01/2026

Reçu en préfecture le 22/01/2026

Publié le 22 JAN. 2026

ID : 062-216203497-20260121-2026003D-DE

Berser
Levrault

n° 2026 003

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 21 Janvier 2026 - n° 3

Par suite d'une convocation en date du quinze Janvier 2026, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de FOUQUEREUIL se sont réunis, en séance ordinaire, le Mercredi 21 Janvier 2026 à 19h00, Salle des Mariages en Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard OGIEZ, Maire.

Etaient présents : Mr OGIEZ Gérard, Mr BILLET Guy, Mme VERPRAET Séverine, Mr JOURDAIN Michel, Mme BOVAL Régine, Mr BRASME Christian, Mr PEREIRA Fabrice, MALINGUE Caroline, Mr LIAGRE Jean-Paul, Mme CRASQUIN Christine, Mme KREPULEC Patricia et Mme DRAB Sabine

Absents excusés ayant donné procuration : Mr MARECAUX Sébastien à Mr OGIEZ Gérard, Mr LENGLET Laurent à Mr BRASME Christian, Mr GUISSSE Roger à Mme BOVAL Régine, Mme BILLET Dany à Mr BILLET Guy

Absents excusés : -----

Absents : Mr BAYARD Didier, Mme KOBRZYNSKI Linda et Mme CODRON Violette

En application de l'article L2127-17 du CGCT, Monsieur le Maire constate que la majorité des membres en exercice est présente et que l'assemblée peut valablement délibérer.

La séance est donc ouverte,

Il a ensuite été procédé, conformément à l'article L 2121-15, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du conseil municipal.

Mr BILLET Guy a ainsi été élu secrétaire de séance.

Objet : SIVOM Adhésion de la commune de FERFAY

Membres en exercice : 19 Présents : 12 Exprimés : 16

Vote : Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le SIVOM de la Communauté du Béthunois lors de son comité syndical du 17 décembre 2025, a accepté l'adhésion de la commune de FERFAY au 1^{er} Avril 2026, pour la compétence « sécurité publique » et qu'il y a lieu de se prononcer sur cette nouvelle adhésion,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des présents, le conseil municipal **DECIDE** :

- De se prononcer favorablement à l'adhésion de la commune de FERFAY au 1^{er} Avril 2026, dans les conditions énoncées ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire

